



PAR MONTS ET RIVIÈRE

Février 2008, volume 11, numéro 2

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX

SAINT-CÉSAIRE, ANGE-GARDIEN, SAINT-PAUL D'ABBOTSFORD, ROUGEMONT



**La belle époque de « la ferronnerie d'art » au Québec
Marcel Juneau forgeron de Saint-Césaire**

PAR MONTS ET RIVIÈRE

Publié par la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux
Fondée en 1980

Février 2008, volume 11, numéro 2

Le bulletin de liaison :
Par Monts et Rivière est publié
neuf fois par année par la **Société
d'histoire et de généalogie des
Quatre Lieux**.

Adresse Postale :
1291, rang Double
Rougemont (Québec)
J0L 1M0
Tél. 450-469-2409

Adresse du local :
Édifice des Loisirs
35, rue Codaire
Saint-Paul d'Abbotsford
Tél. 450-379-5381

Sites Internet :
<http://www.quatreliex.qc.ca>
[http://collections.ic.gc.ca/quatreliex
/indexns.htm](http://collections.ic.gc.ca/quatreliex/indexns.htm)

Courriels :
lucettelevesque@sympatico.ca
shgquatreliex@bellnet.ca

Rédacteur en chef :
Gilles Bachand
shgquatreliex@bellnet.ca
Tél. : 450-379-5016

La rédaction se réserve le droit
d'adapter les textes pour leur
publication. Toute correspondance
concernant ce bulletin doit être
adressée à :
shgquatreliex@bellnet.ca

La direction laisse aux auteurs
l'entière responsabilité de leurs
textes. Toute reproduction, même
partielle des articles parus dans
Par Monts et Rivière est interdite
sans l'autorisation de l'auteur et du
directeur du bulletin.

Les numéros déjà publiés sont en
vente au prix de 2,00\$ chacun.

Dépôt légal : 2008
Bibliothèque et archives nationales
du Québec
Bibliothèque et archives nationales
du Canada
ISSN : 1495-7582

© Société d'histoire et de
généalogie des Quatre
Lieux

Sommaire

4 Le monument du curé André Provençal à Saint-Césaire
par Gilles Bachand

**8 Souvenirs de Jules Bessette de Rougemont un grand
voyageur devant l'éternel (2)**
par Jules Bessette

12 Les forgerons Juneau marquent l'histoire de Saint-Césaire
par Pierre Vincent

Chroniques

Mot du président 3

Prochaine rencontre de la SHGQL 6

Activités de la Société 6

Nouveaux membres 6

Adresse « Internet » à visiter 7

Acquisitions et dons pour la bibliothèque 14

La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux.

La Société est un organisme à but non lucratif, qui a pour mandat de faire connaître et valoriser par des écrits et des conférences l'histoire et le patrimoine des municipalités suivantes : Saint-Césaire, Saint-Paul d'Abbotsford, l'Ange-Gardien et Rougemont. Elle favorise aussi l'entraide mutuelle des membres et la recherche généalogique.

La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux est membre de :

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec.
La Fédération québécoise des sociétés de généalogie.
La Table de coordination des archives privées de la Montérégie.

Conseil d'administration 2007

Président : Gilles Bachand
Vice-président : Jean-Pierre Benoit
Secrétaire-trésorière : Lucette Lévesque
Administrateurs(trices) :
Diane Gaucher
Lucien Riendeau
Jeanne Granger Viens
Michel St-Louis
André Duriez

Cotisation

La cotisation couvre la période de janvier à décembre de chaque année.
30,00\$ membre régulier.
40,00\$ pour le couple.

Horaire du local

Mercredi : 13 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h
Autres périodes de la semaine : sur rendez-vous.
Période estivale : sur rendez-vous.



Depuis que notre confrère Pierre Vincent a rédigé l'article concernant son beau-père, M. Marcel Juneau (voir l'article dans ce bulletin), nous avons appris le décès de celui-ci, le 7 janvier 2008 à l'âge de 83 ans. Nous tenons à offrir nos plus sincères condoléances à Pierre, ainsi qu'à son épouse et à toute la famille. C'est une grande perte pour l'histoire et la connaissance de cet art, qui fut très populaire au Québec pendant plusieurs années.

Nous tenons aussi, à offrir nos plus sincères condoléances à Jean-Pierre Benoit et à toute sa famille pour le décès de sa mère Mme Claire Robert.

Nous fêtons cette année, le soixantième anniversaire de notre drapeau national, le drapeau québécois. Si vous désirez en connaître davantage sur l'historique de ce drapeau, la Société Saint-Jean-Baptiste Richelieu-Yamaska, vient de faire paraître une brochure à ce sujet. Elle est disponible à notre bibliothèque pour le prêt aux membres.

C'est la période de renouvellement de votre cotisation. Le nombre de membres en règle est très important pour notre association. En plus d'être une source de financement, cela nous permet de rencontrer des gens souvent passionnés par l'histoire locale ou celle de leur famille. Si vous connaissez des amis, de la parenté qui s'intéressent à ces deux loisirs, n'oubliez pas de leur signaler que nous existons et pouvons les aider, grâce aux services dont nous disposons.

À la suggestion de Diane Gaucher, le C.A. a décidé de poser notre candidature au : *Prix Patrimoine du CMCC*. Comme vous le savez sans doute, notre projet touchant les Croix de chemin fut un grand succès et fut très bien accueilli par la population. C'est avec optimisme, que nous avons monté un dossier, qui sera envoyé au Conseil montérégien de la culture et des communications. De par son originalité, et le bien-fondé de notre démarche, nous pensons qu'il rejoint les objectifs de cet organisme, en ce qui a trait à la diffusion du patrimoine de notre région. Nous vous tiendrons au courant des résultats de notre démarche.

Dans le but d'aider nos membres et conjointement avec le Cercle des Fermières de Saint-Paul d'Abbotsford, nous offrons des cours d'initiation à l'informatique. Je serai le formateur pour cet exercice. Prière de réserver vos places, en téléphonant au 450-379-5016 ou au 450-469-2409.

Les cours ont eu et auront lieu les lundis 4, 11, 18 et 25 février, au local de la Société, de 13 h 30 à 16 h 00. Si la demande est significative nous poursuivrons en mars.

Gilles Bachand



Le monument du curé Joseph-André Provençal à Saint-Césaire

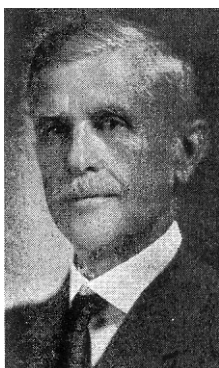
On peut dire, que le monument commémoratif du curé Provençal est le plus ancien des Quatre Lieux. Il est le seul de notre région à être signalé comme faisant partie des monuments historiques de la Province de Québec en 1923. 1- Faisons un retour dans le temps et voyons les circonstances qui ont amené la mise en place d'un tel monument à Saint-Césaire. Nous en profiterons en même temps pour découvrir les sculpteurs de ce monument.

C'est lors du conventum des anciens élèves du collège commercial de Saint-Césaire en 1904, 2- que fut émise par le notaire J.-A. Nadeau, l'idée de perpétuer la mémoire du curé Provençal en lui élevant un monument en bronze. Le notaire Nadeau va de nouveau récidiver en 1919 lors du cinquantenaire du Collège. Sa suggestion est alors reçue avec enthousiasme. On formera un comité chargé de recueillir des fonds pour l'érection du monument. Mgr A.-X. Bernard est nommé président honoraire, M. le curé Benoît, vice-président honoraire, M. Napoléon Dufresne, président actif, le notaire J.-A. Nadeau, vice-président, MM Fortunat Noiseux et Émile Arès, secrétaires, M. Charles Meunier trésorier et M. L.-M. Papineau recruteur. Des citoyens seront mandatés pour recueillir des fonds dans tous les rangs de la paroisse et dans les villages aux alentours. On fera même appel à la générosité des Anciens du collège, habitant Montréal et la Nouvelle-Angleterre. Cette campagne de souscription permettra d'amasser le montant de 4 000\$ nécessaire pour l'érection du monument. 3-

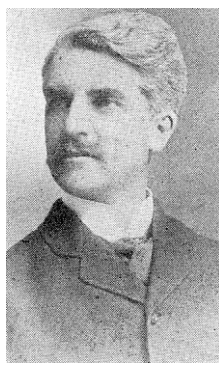
Les membres du comité du monument Provençal



Charles Meunier



J.-A. Nadeau



Napoléon Dufresne



Fortunat Noiseux



L.-M. Papineau

La commande est ensuite passée au célèbre sculpteur Alfred Laiberté. 4- Le monument aura vingt-deux pieds de hauteur, il reposera sur une fondation en ciment de six pieds de profondeur et la base sera en granit, gracieusement offerte par le notaire J.-A. Nadeau, promoteur du projet. Cette base en pierre sera sculptée par M. Georges Tremblay d'Iberville. 5- La statue du curé Provençal sera en bronze et aura une hauteur de sept pieds et elle sera coulée à Paris en France. Après plusieurs pourparlers avec les autorités diocésaines, le 23 avril 1922, la fabrique concède à perpétuité le terrain et les deux conseils municipaux se chargent de l'entretien du terrain. Le monument sera érigé entre le presbytère et le couvent, en face du collège. Il se trouve encore aujourd'hui au même endroit.

Les travaux de drainage et la fondation seront exécutés au printemps 1922 par M. Adélarde Coderre. Puis le sculpteur Georges Tremblay y installera les pierres de la base du monument. Partie de Paris le 17 juin, la sculpture arrive à Saint-Césaire le 25 juillet 1922. Deux jours plus tard, elle est installée sur son piédestal en présence de plusieurs dignitaires.

On y retrouve les inscriptions suivantes :

Sur la façade : Messire J.-A. Provençal 1817-1889 Il fut bon

Côté sud : Fondateur du couvent 1857

Côté nord : Fondateur du collège 1869

Côté est : Il nous a aimés 6-

C'est devant une très grande foule que le monument est officiellement inauguré le 7 septembre 1922, en présence des deux sculpteurs : Alfred Laliberté et Georges Tremblay. À la demande de M. J.-A. Nadeau, M. Charles Meunier, ex-maire de la paroisse et organisateur de la souscription est accompagné de Mme Louis Rodier de Montréal, petite nièce de l'abbé Provençal procèdent au dévoilement, en enlevant le drapeau du Sacré-Coeur qui recouvre la statue. Puis suivra des discours de circonstance par l'élite municipale et religieuse.

Devant une détérioration évidente du monument, le curé Réginald Deslandes va faire restaurer celui-ci en juillet 1996. C'est la firme montréalaise Dolléans Inc. qui se chargera de ces travaux. 7- Depuis maintenant 86 ans, le monument du curé Provençal rappelle aux citoyens de Saint-Césaire, l'importance de ce personnage dans l'histoire de cette municipalité. Espérons qu'il sera toujours bien conservé et mis en valeur par un aménagement paysager adéquat.

Gilles Bachand

Références:

1. Roy, Pierre-Georges [Les monuments commémoratifs de la Province de Québec](#), Québec, Commission des monuments historiques de la Province de Québec, 1923.
2. Frère Marie-Auguste c.s.c. *Historique de la paroisse de Saint-Césaire et de son collège suivi du Rapport des fêtes du conventum* 20, 21, 22, juin 1904, Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux, 2007.
3. Gervais, Alphonse *Album-souvenir du centenaire de Saint-Césaire 7 septembre 1922*, Saint-Césaire, 1922. 119 pages.
4. Karel, David *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*, Québec, Musée du Québec et Les Presses de l'Université Laval, 1992, p. 454.
5. Ibid p. 786.
6. Fournier, Rodolphe *Lieux et monuments historiques du Sud de Montréal*, Les Éditions du Richelieu, 1970, p. 82.
7. Comité des fêtes du 175e anniversaire et Diane Leblanc *Saint-Césaire, 1822-1997*, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau, 1997, p. 90.



Le monument Provençal et son très bel environnement en 1937

Prochaine rencontre de la SHGQL

L' HISTOIRE DES FEMMES DU QUEBEC AU XX^e SIÈCLE; CONFIDENCES D'UNE SURVIVANTE

Par Marie-Paule Rajotte LaBrèque

Pendant longtemps, notre littérature nous a offert une image traditionnelle des femmes du Québec dont presque toute la vie s'écoulait entre le foyer et l'église paroissiale. Mais une légion d'auteures et d'auteurs nous offrent maintenant romans à suivre, pièces de théâtre, sagas familiales qui nous dévoilent des épisodes qui altèrent les anciens récits idéalisés. Où est la réalité ?

Les québécoises d'aujourd'hui sont-elles des femmes libérées avec tous les avantages matériels que le dernier siècle nous a fournis ? Avons-nous vraiment atteint l'égalité entre les sexes ? Par quels chemins sommes-nous parvenues dans la situation actuelle ? Il n'est pas inutile de rappeler certaines luttes qui furent autant d'étapes pour nous assurer de certains droits dont une partie demeure toujours fragile.

Endroit: Édifice des loisirs de Saint-Paul d'Abbotsford, en arrière de la Caisse Populaire, mardi le 26 février, à 19 h 30. Bienvenue à toutes et tous!

Activités de la Société

Février 2008

La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux offre des cours d'initiation à l'informatique pour ses membres et les membres du Cercle des Fermières de Saint-Paul d'Abbotsford.

Les cours ont eu et auront lieu les 4, 11, 18 et 25 février, au local de la Société, de 13 h 30 à 16 h 00.

Le formateur est Gilles Bachand. Prière de réserver votre place en téléphonant au 450-379-5016 ou 450-469-2409.

Si la demande est significative, nous poursuivrons en mars.

Nouveaux membres

Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous : MM P. André Senay et Adré Viens. Bienvenue dans notre association et beaucoup d'agréments.

Ne manquez surtout pas de visiter la vitrine
historique, patrimoniale et généalogique
des Quatre Lieux sur le web

<http://www.quatrelieux.qc.ca>

Voir la section

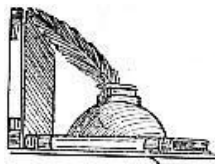
« Publications »

pour trouver

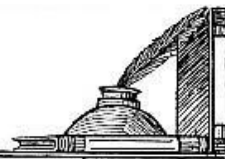
la liste de tous les articles publiés

dans

Par Monts et Rivière



Souvenirs d'autrefois dans les Quatre Lieux



Souvenirs de Jules Bessette de Rougemont un grand voyageur devant l'éternel (2)



Jules Bessette 80 ans

L'école

J'ai fréquenté l'école du village. J'avais commencé à aller à l'école chez les religieuses à Saint-Lambert. Je ne les ai jamais appelées *capines*. Les soeurs demeuraient au-dessus de chez nous, et quand j'aimais pas la soupe de maman, j'allais manger chez les soeurs. À l'école de Rougemont, pour trois sous, on avait une soupe. Les religieuses de Saint-Joseph qui étaient à l'école nous servaient la soupe. Au début, j'avais quinze sous pour m'acheter une soupe à tous les midis, pour manger avec mes sandwiches. Si j'achetais trois soupes, il me restait six sous et je m'achetais un gros KIK de 30 onces! Il y avait du cola, de l'orange et du soda. J'ai été à l'école avec les filles. Dans les petites paroisses comme c'était à Saint-Paul, à Saint-Alexandre, les soeurs de Saint-Joseph enseignaient aux gars et aux filles. Si tu étais un peu studieux et vaillant, il fallait que tu forces plus pour être aussi bon, et peut-être une fois de temps en temps être meilleur que les filles. J'ai jamais fait de dessin, j'étais vraiment sans dessein, et les filles étaient bonnes en dessin. J'aimais beaucoup les mathématiques, même à sept ans, à douze ans, je faisais les mathématiques de filles de quinze ans.

Parce que dans ce temps-là, dans la classe, il y avait des élèves de 12 ans et de 18 ans, les gens ne croient pas ça. En huitième année, il y avait des gars de 18 ans, parce que les parents avaient de l'argent, ne voulaient pas les faire travailler ou que le gars était trop paresseux, etc. On les maintenait au Collège. Il y en a un qui est revenu au Collège, en 1942 ou 1943, un Laflamme qui avait le magasin de fourrures à Granby. Ce Laflamme avait fait son cours de fourreur avec sa mère à Saint-Hyacinthe, et il est revenu à Saint-Césaire pour faire quelques années d'étude, il avait 18 ans. C'était surprenant, lui il avait de l'argent alors qu'on en avait pas beaucoup nous autres. Je lui ai donné des cours à temps partiel, pour le temps, c'était payant, ça me donnait 5\$ pour deux cours par semaine. C'était énorme dans les années 42-43. Il y avait des gens qui travaillaient pour 5\$ par semaine! Il y avait une condition, il fallait que les cours que je lui donnais lui permettent d'augmenter sa moyenne de 60%. Je devais pas être un bien bon professeur parce que je n'ai pas réussi.

Engagement

Après le collège de Saint-Césaire, on a fondé à Rougemont une organisation extraordinaire qu'on appelait le « Jeune Commerce ». J'ai commencé comme membre, et ensuite, je suis devenu président, et ensuite président régional. Le Jeune commerce à ce moment là, était vraiment une école de formation. L'hiver, on avait des dizaines de cours sur la façon de conduire des assemblées, la façon d'entretenir nos vergers, la façon de faire de la comptabilité, les techniques de vente. Ces cours étaient offerts à tout le monde. Des gens de différents âges venaient à ces réunions qu'on appelait l'Université populaire. C'était impressionnant. Pour moi, quand tu as appris à mener une assemblée à 17-18 ans, tu le sais toujours. Il y a même des avocats aujourd'hui qui ont de la difficulté à conduire une assemblée. Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas ce qu'est le Code Morin. On apprenait ça à 17 ans, nous. J'ai aussi été président de la JEC au niveau local et au niveau régional. Et c'est probablement les premières démarches que j'ai faites à Granby, parce qu'assez souvent, on avait des rencontres d'étudiants. On avait la chance de sortir du Collège.

Collège

C'était une de nos grandes sorties, parce qu'on ne mangeait pas très bien au Collège, et surtout quand les religieuses sont parties, il y a eu des ententes avec les Frères de Sainte-Croix, cela ne s'est pas amélioré. Sauf que moi, un petit cousin du Frère André, j'étais capable de lire et de comprendre ce que je lisais, j'allais faire la lecture aux frères durant leur repas du midi, et je mangeais la nourriture des frères qui était meilleure que la nôtre. Ça m'égratignait que dans un bon milieu comme ça qui avait une ferme, il n'y avait que les gens riches qui buvaient du lait; pourtant, le lait ne coûtait pas cher. Aussi, on pouvait faire tous les autres sports, mais le tennis était réservé aux gens riches. Pour un petit gars de campagne, c'était difficile à accepter. Les gens riches étaient mieux habillés que nous et ils avaient des privilèges.

Le commerce et l'économie

Mon père ayant fait une faillite, il ne voulait pas devoir, il ne voulait pas emprunter. Les réparations qu'on a faites à la maison, on les a faites par dix fois. Ça coûté cinq fois plus cher que si on les avait faites du même coup. Il ne voulait pas emprunter, mais il avait une qualité par exemple. Dès 1937, on avait des pommes, et il n'y avait pas d'entrepôts frigorifiques; mais on plaçait, dans des entrepôts frigorifiques à Montréal, une quantité de nos pommes qu'on vendait pour Pâques cinq fois plus cher que ça valait à l'automne. Et quand les entrepôts frigorifiques se sont construits dans les années quarante, on aurait voulu s'en construire un à la ferme, mais mon père n'a pas voulu. Il ne voulait pas emprunter. Ma mère était propriétaire de la ferme depuis la faillite, et elle était d'accord, mais il ne voulait pas de dettes. Il m'est resté quelque chose pour moi de cette peur de mon père. Ma femme se moque de moi, et elle va se moquer de moi le temps qu'elle va vivre. Moi je partais en vacances quand mon prêt personnel était payé à la caisse. Je pouvais, dans des entreprises avec des amis, devoir vingt millions, ça ne me dérangeait pas. Mais chez nous, on partait en vacances, quand bien même on avait 20 000\$ ou 50 000\$ de pommes entreposées, je ne partais pas tant que mon emprunt personnel n'était pas à zéro. Quand je vois aujourd'hui qu'il y a des gens qui n'ont pas payé leurs vacances de l'an passé...

Rapport Père – fils

Quand j'ai commencé à commercer, c'était au Marché Saint-Jacques au coin d'Amherst et Ontario, à Montréal. Mon père était placé sur la rue Amherst, et moi j'étais tout fier d'avoir mon étal sur la rue Wolfe en arrière. On vendait des pommes habituellement le samedi et quand on revenait, on comptait notre marché. Papa avait toujours une moyenne un peu plus élevée que moi parce qu'il prétendait vendre plus cher! On allait au marché de cinq heures du matin jusqu'à onze heures du soir. Les gens qui allaient au marché régulièrement toute la semaine, ils étaient *tannés*. Ceux qui allaient là avec leur femme restaient au marché jusqu'à la fin. Ceux qui allaient au marché seuls, quand arrivaient cinq heures, ils avaient le goût d'aller à la taverne, d'aller jouer aux cartes, peut-être de s'en aller chez eux ou d'aller au bordel. Je les avais suivis. Mais s'il y avait cinq poches de carottes qui leur restaient, trois poches de blé d'Inde, etc. on me disait : « Ti-Jules, vends donc ça et tu me paieras la semaine prochaine ». La première semaine, j'ai pris le bénéfice de ces produits-là et j'ai ajouté ça à mon marché, et je suis arrivé avec une meilleure moyenne que mon père. Sur le perron de l'église, papa a dit : « Jules c'est pas pire, mais il a pas été correct, il a ajouté son argent de commerce à son marché et il m'a battu ». C'est la seule fois que j'ai fait ça, après l'argent de commerce, je le gardais dans mes poches. On a pas le droit de battre son père !

Le respect de l'autorité

J'ai appris aussi que, même quand un professeur se trompait au tableau, t'avais pas droit d'engueuler ton prof, ton père, devant le monde. Si c'était un professeur intelligent, il y en avait, il y en a encore, je pouvais à la récréation lui dire qu'il s'était trompé et là il pouvait l'accepter. Il ne faut jamais engueuler ton prof, ton père ou ta femme devant le monde.

Études

J'étais pensionnaire, j'entrais au Collège simplement au mois de novembre parce qu'il y avait un arrêt au mois de novembre. L'automne, j'étais assez serviable pour travailler dans le verger et aller au marché. Et cet argent que je faisais au niveau du commerce, ça me permettait de payer toutes mes petites dépenses. Le sens du commerce, je pense que ça se développe.

Plus tard, quand je suis allé aux Hautes-études faire des cours en marketing, on m'a demandé une chose – je n'avais pas les pré-requis – veux-tu donner des cours de vente? Pour moi, la vente c'est extrêmement simple. N'importe qui peut vendre, à trois conditions : connaître son produit, aimer son produit et connaître son client. C'est facile de vendre. Pas vendre des choses qui ne font pas l'affaire du consommateur. Il faut vendre des choses dans lesquelles on croit. Les institutions financières sont ouvertes aux projets intéressants.

Travailler fort

Pour réussir en agriculture, ce n'était pas rare des hommes et des femmes qui travaillaient cent heures par semaine. Ce n'est pas le travail qui fait mourir, c'est le stress, l'inquiétude. J'ai eu jusqu'à 70 ans, une semaine normale de travail de 100 heures. L'été, c'était plus que ça. À partir du mois d'avril, je travaillais 40 heures à la ferme. J'étais président de la commission scolaire – c'était 40 heures – parce que dans un milieu rural, t'as pas beaucoup d'appuis, ça prenait du temps. J'étais président de DuMont, il y a bien des semaines que ça prenait 40 heures. J'étais co-propriétaire de deux, trois vergers, il y avait des périodes où ça me prenait des dizaines d'heures pour collaborer avec eux. J'ai été président de la Corporation de l'Hôpital de Granby pendant vingt ans, c'était presque toujours 10 heures par semaine. Quand on fait ce qu'on aime, on ne voit pas les heures. Quand j'avais cueilli des pommes toute la journée et que je m'en allais à des assemblées de la commission scolaire, c'était un *désennui* pour moi. Et dans ce temps-là, le secrétaire venait faire signer des chèques dans le verger. Dans le milieu rural, il y avait des gens énormément disponibles qui faisaient qu'on pouvait, avec beaucoup moins d'argent, administrer de belles entreprises. J'ai été un des fondateurs de Cidrobec. On a monté une très bonne compagnie ici avec du carton recyclé. On gaspillait moins, et on réutilisait ce qui pouvait l'être. Moi j'ai toujours réutilisé les boîtes. Les brasseries réutilisent leurs boîtes. Le prix de la boîte qui était de 0.50 sous autrefois coûte 5\$ aujourd'hui.

Conseils aux jeunes en affaires

Ma mère m'avait donné un conseil : « Fais ce que tu aimes dans la vie, et si tu ne peux pas faire ce que tu aimes, essaie d'aimer ce que tu fais! ». Dans toutes les tâches, dans tout travail, il y a toujours une partie moins intéressante. Pour les jeunes entrepreneurs, ce que je leur conseille, c'est d'embaucher des gens qui leur sont supérieurs. J'ai toujours fait de l'argent à embaucher des gens qui étaient mieux que moi. Les gens essaient d'embaucher des personnes qui leur coûtent moins cher, c'est pas ça qui fait avancer une entreprise.

Vie personnelle

Je me suis marié à 33 ans parce que je soutenais qu'un gars, pas trop sans dessein, célibataire jusqu'à 40 ans, sans responsabilité, c'était la belle vie. Tu voyages quand tu veux, tu restes chez ta mère, etc. De seize à trente-trois ans, jamais un soir libre. Alors en me mariant, c'était pas si facile que ça rester à la maison. J'ai laissé le sport à l'âge de 25 ans. Mais j'ai toujours continué à jouer aux cartes. J'ai commencé à jouer au bridge à sept ans et je joue encore à 80 ans parce que j'aime ça. J'ai initié beaucoup de gens à jouer au bridge. Je pense que pour les vieux, c'est un moyen de combattre l'Alzheimer. C'est un jeu très facile. Les Anglais nous ont fait croire que le golf et le bridge c'était difficile. Nous autres, on était nés pour un petit pain. Ma mère ne nous a jamais dit qu'on était nés pour un petit pain, ni qu'un gars, ça pleure pas. Dans le temps, c'était ce qu'on disait aux garçons. Pourquoi pensez-vous que les p'tits gars apprenaient à sacrer à trois ans ? C'est parce qu'ils ne pleuraient pas.

Bénévolat

J'ai été à la Corporation de l'Hôpital de Granby, et par après, à l'administration. J'ai voyagé beaucoup de 61 à 66. Il y a trois endroits, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Angleterre. J'avais voulu avoir une lettre de recommandation en anglais pour me présenter à ces hôpitaux-là. C'était surtout la Nouvelle-Zélande qui était plus avancée dans le temps parce qu'il y avait un développement social très important. J'ai eu une lettre de recommandation de l'Hôpital de Granby, écrite en anglais, et malgré les Anglais qu'il y avait, c'était bourré de fautes. J'ai accepté cette lettre pour la Nouvelle-Zélande. Mais quand ils m'ont présenté la même lettre pour aller en Angleterre, j'ai dit non. Nous, on avait une entreprise à Dieppe au Nouveau-Brunswick, et j'ai fait refaire la lettre pour me présenter en Angleterre. La fierté de dire que je n'ai jamais signé une lettre quand il y avait une faute dedans! Je me suis fait haïr par bien des secrétaires.

La Guerre

La guerre, c'est quelque chose pour nous autres. Mon frère Georges a été militaire, il était dans le vingt-deuxième Régiment, il faisait partie du premier bateau à arriver en Angleterre avant Noël 1939. La guerre a été déclarée le 11 septembre. On était automatiquement en guerre quand l'Angleterre était en guerre. À ce moment-là, ça m'a intéressé plus parce que mon frère était là-bas. J'avais appris mes verbes en lisant Le Devoir au Collège de Saint-Césaire. À ce collège, j'avais deux avantages, j'étais un « Bessette » apparenté au Frère André, j'étais pas trop pire dans mes classes, finalement je recevais Le Devoir. Donc, il n'y avait qu'un Devoir pour quarante frères. Pendant la guerre, j'avais un autre frère qui travaillait à Dorval pour une compagnie américaine et à tous les jours mon frère me disait qu'il arrivait d'Angleterre des avions avec des jeunes Anglais, de familles riches prospères. Il y avait beaucoup d'inquiétude aux nouvelles des bombardements. Jean-Paul, mon frère, disait : « Vous ne pensez pas défendre votre pays » ; ils répondaient : « On a nos colonies pour nous défendre ». Si vous saviez pendant la guerre tout ce que ça nous a coûté, c'était Georges VI qui était là dans le temps. Churchill était un gars que j'adorais et que j'adore encore, il disait : « Give us the tools and we finished the job » On a été obligés d'aller jusqu'à la conscription. Des gars se sont fait tuer. Ce n'était pas le désir des Québécois d'aller à la guerre. Il y a eu le plébiscite des années 42 où on avait voté non. Mon frère Georges a une théorie : « ça prend trois semaines pour faire d'un gars un alcoolique dans l'armée, et ça prend juste trois jours pour faire un paresseux. Tu ne peux pas avoir d'initiative quand tu es dans l'armée. Tu n'as pas le droit de ramasser quelque chose. Tu dois avancer, tu dois obéir ». Mon frère n'a jamais conduit. Comme il était bilingue et relativement instruit, il a toujours travaillé dans un bureau. Il n'a jamais fait d'entraînement militaire. Il était convaincu que la majorité des soldats canadiens qui ont été se faire tuer à Dieppe n'avaient pas l'entraînement nécessaire. Il y a eu le même phénomène à Hong-Kong quand les armées japonaises ont attaqué Hong-Kong, les soldats anglais sont tous partis et ce sont des gens d'Australie, de Nouvelle-Zélande et quelques Québécois qui sont restés pour défendre Hong-Kong. La guerre a été une partie négative à 99%, mais il y a eu un peu de positif. Les guerres font développer beaucoup de médicaments, beaucoup de technique. On a pas d'argent pour faire de la recherche médicale, mais on a toujours eu de l'argent pour tuer, pour bâtir des avions qu'on détruit des fois en trois jours.

Kyoto

J'ai eu le privilège d'aller à Kyoto qui est l'ancienne capitale du Japon. Kyoto représente pour les japonais autant sinon plus que Rome pour les catholiques. Les Américains voulaient bombarder Kyoto, mais les Européens ont fait comprendre aux Américains l'importance de Kyoto pour le peuple japonais, et c'est en partie pour ça qu'il y a eu cette entente avec l'Empereur du Japon qui a accepté de composer avec les Américains.

Message aux jeunes

La vie est merveilleuse! On a fait des progrès énormes, et c'est à cause de l'éducation et partout dans le monde, c'est la clef du succès. Et regardez autour de vous tout ce qu'il y a de beau : le lever du soleil, les animaux, les montagnes, les oiseaux, et protégez ces deux richesses indispensables que sont l'air et l'eau. On a abusé et ça doit cesser. On a abusé des produits chimiques comme les pesticides dans les campagnes.

Jules Bessette

Membre de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Fin

P.S. J'aimerais signaler aux lecteurs, que comme le titre de cet article l'indique, M. Bessette est un grand voyageur. Il me confiait récemment avoir visité 64 pays. Si vous avez la chance de le rencontrer, demandez-lui de vous faire part de ses anecdotes de voyages?

Gilles Bachand

Les forgerons Juneau marquent l'histoire de Saint-Césaire

Trois générations de forgerons Juneau se sont succédées à Saint-Césaire : Joseph, Émile et Marcel. Plus de trois quarts de siècle d'histoire à travers laquelle passent les grandes transformations de l'un des plus vieux métiers du monde et l'un des plus beaux métiers d'art.

Fils de Michel Juineau, lui-même forgeron à Saint-Augustin-de-Desmaures jusqu'en 1857, avant de venir s'établir à Montréal, Joseph Juneau arrive à Saint-Césaire vers 1897. À 42 ans, Joseph Juneau a déjà plusieurs années d'expérience comme forgeron quand il installe sa famille (12 enfants) et sa forge dans une maison du bas de la côte de la rue Union, près du vieux pont de fer, là où passait l'ancienne route reliant Montréal aux villages des Cantons de l'Est.



En ce temps-là, le forgeron est l'homme à tout... fer indispensable dans le village : On a recours à lui pour faire ou réparer les instruments. Pour le ferrage des chevaux et le cerclage des roues de charrette. Pour l'outillage à main nécessaire aux travaux des champs et du jardin, la faux, la houe, la fourche, la bêche, le râtelier... Pour les outils de la maison, la crémaillère, le tisonnier, les crochets de portes, les pentures, les grilles...

La forge est un lieu de passage obligé. Même si l'atelier du forgeron, avec ses murs noircis de fumée et ses lourdes pièces d'équipement (le foyer rempli de charbons ardents attisés par son grand soufflet, l'enclume, la cuve pleine d'eau pour refroidir le fer en feu...), paraît peu invitant à première vue, c'est pourtant ici que les hommes prennent plaisir à s'attarder et à socialiser dans ces années-là. On y échange les dernières nouvelles sur tout un chacun, sur la politique et sur le temps qu'il fait, sur le temps qui change... « Il y régnait, raconte l'écrivain Pierre Caron, une odeur de charbon, de ferraille et de terre, et on y revenait toujours un peu taché de suie, mais de bonne humeur, car le forgeron était un personnage rayonnant qui besognait gaiement. Il travaillait de son corps, il travaillait de ses mains, et on enviait à la fois sa force et son indépendance. »

L'avènement de la mécanisation et de la voiture au début du 20^e siècle conduiront peu à peu le cheval de trait et de carriole au chômage, ce qui obligera le forgeron à s'ajuster aux nouvelles réalités sociales. Émile Juneau prend la relève de son père dans ce contexte-là. Voici ce qu'il confie, en décembre 1944, à un journaliste, qui lui demande ses impressions sur les changements dans l'exercice de son métier : « Savez-vous, j'aime mon travail actuel, mais je regrette l'ancien temps, quand les cultivateurs et d'autres personnes venaient apporter divers travaux et faire la causette. À cette époque, les affaires n'allaient pas aussi vite que maintenant. Aujourd'hui, mes clients veulent que leurs commandes soient exécutées immédiatement et comme la majorité d'entre eux me sont étrangers, je ne puis me lancer dans ces petites causeries intéressantes et intimes, comme par le passé. Pourtant, les personnes pour lesquelles je travaille sont aimables et ma besogne m'occupe depuis l'aube jusqu'à une heure avancée de la nuit, ce qui fait qu'en somme, c'est peut-être aussi bien que mes vieux amis ne viennent pas si souvent, car mes commandes seraient en retard et je perdrais des clients. »

Marcel Juneau se souvient, alors qu'il était enfant, d'avoir vu son père, Émile, forger avec son grand-père, Joseph. Il se rappelle aussi de l'anecdote qui amène son père à passer progressivement du métier de forgeron à celui de ferronnier d'art. « Un jour, le notaire Dussault, de Saint-Césaire, vient voir mon père pour lui commander une girouette, qu'il voulait installer sur le toit de sa belle maison, qui, soit dit en passant, a déjà servi à cacher Louis-Joseph Papineau. C'était la première fois que quelqu'un demandait à mon père de faire autres choses que des fers à cheval ou des outils. Il en a parlé longtemps, mon père, et ça doit être à ce moment-là qu'il a trouvé son deuxième souffle. À partir de ce jour, il s'est mis à produire pour les notables du village. Plus tard, les usagers de la route numéro 1 sont venus s'ajouter à la clientèle locale. Dans les premiers temps, la clientèle d'étrangers était surtout composée d'Anglais de Montréal, qui passaient par chez nous pour se rendre dans leurs propriétés autour des lacs des Cantons de l'Est. Ils descendaient de leurs belles grosses voitures, toutes bien lavées, pour faire provision de pain frais à la boulangerie, pour prendre un bon repas au *Bon Vieux Temps* et pour passer des commandes à la forge. »

Marcel Juneau commence à apprendre son métier à l'âge de 16 ans. « Mon travail dans ce temps-là consistait surtout à courir les casses pour ramasser des pièces d'autos pour recycler le fer. En somme, j'apportais la matière première à mon père. Il m'a fallu patienter un an avant de pouvoir forger. Je me souviens d'avoir travaillé sur un gros contrat : des fanaux pour la cathédrale de Moncton. C'est cette importante commande qui décida mon père à se lancer exclusivement dans le fer forgé, qu'il appelait alors le fer ornemental. Il était l'un des premiers forgerons à être équipé de soudure autogène... En 1942, j'ai fait avec lui l'exposition de Saint-Hyacinthe et celle de Québec. Nous étions montés en train avec tout notre équipement, le soufflet, l'enclume et tout et tout, pour travailler sur place... J'essayais de le pousser à grossir son affaire. Chaque fois, il me faisait la même réponse : « Quand tu seras à ton compte, tu feras ce que tu voudras, mais, en attendant, c'est mon affaire et je ne veux pas avoir de dettes. »

Marcel a 21 ans, à la mort de son père. « Comme j'étais le seul à travailler avec lui (55 heures par semaine, 3,50\$ par semaine, logé, nourri et blanchi), j'ai tout naturellement repris l'affaire, mes frères et sœurs me cédant leurs droits sur la boutique, l'enclume (celle du grand-père), le feu de forge et les outils de forgeron. M'appuyant sur l'expérience acquise avec mon père et sur mes lectures de quelques rares bouquins trouvés à l'École technique et dans la bibliothèque de l'École du meuble de Jean-Marie Gauvreau, je produisais des objets fonctionnels (ornements de foyer, lanternes, jardinières, cendriers...), très populaires auprès de la clientèle anglaise. Vite, des curés s'ajoutent aux clients anglais, et ça fait boule de neige. Mais les revenus de la forge ne suffisaient pas à me faire vivre, moi et mon apprenti, alors je me suis lancé dans le commerce des antiquités, en me spécialisant dans les corbillards. Plus particulièrement, les corbillards blancs pour enfants. J'ai dû en acheter et en revendre une bonne vingtaine. Le plus beau que j'ai trouvé était tout sculpté en pin, orné d'anges à grosse bedaine et d'un petit Saint-Jean-Baptiste. Je l'avais payé 50 \$ et revendu 450 \$ à Paul Gouin, qui, lui, le revendait encore beaucoup plus cher aux Américains. Le marché des antiquités et, plus spécialement, des corbillards, m'a permis de maintenir et de faire progresser la forge pendant une quinzaine d'années. Et, surtout, de déménager la forge pour l'installer sur le nouveau tronçon de la route numéro 1 (aujourd'hui, la 112) et ainsi de conserver une place stratégique sur un chemin très passant. »



«À la Vieille Forge» logera désormais dans une belle grande maison, de «style canadien» comme on disait encore dans les années 1950, et prendra de l'expansion. L'atelier du bas mesure 110 pieds sur 60 pieds, avec trois feux de forge et tout l'outillage nécessaire, enclumes, postes de soudure... Au rez-de-chaussée, il y a deux salles d'exposition de 40 pieds sur 60 pieds. L'entreprise ne renie pas pour autant sa mission artistique. Peu après l'inauguration de la nouvelle forge, un journaliste fera ce commentaire : « Il n'a pas cherché à transformer « À la Vieille Forge » en une fabrique d'objets en série ni à remplacer les mains habiles par la machine. Les cendriers, les lampadaires, les chenets, les chandeliers et même les meubles de salle à manger et de jardins sont frappés sur l'enclume et les méthodes sont toujours celles que le père a inculquées à son fils. »

La ferronnerie d'art connaît des sommets de popularité au lendemain de la Révolution tranquille. On vient de partout au Québec pour se procurer les créations d'« À la Vieille Forge » de Saint-Césaire et Marcel Juneau ne manque pas de participer à toutes les grandes expositions du Salon des artisans et du Salon des métiers d'art partout où elles se tiennent sur le territoire québécois. Invité par le club Richelieu, de Granby, à parler de son métier, il explique que « dans la ferronnerie d'art, il ne faut pas seulement se fier aux apparences. À la vue d'un objet en fer forgé, un profane ne peut pas s'imaginer les heures de travail qu'il a demandées. Premièrement, il a fallu que le modèle soit dessiné; puis, étudié pour sa réalisation. Deuxièmement, il a fallu qu'il soit exécuté : cela comprend le martelage de chaque barre de fer, le modelage d'une feuille, la formation d'une rosace et l'assemblage des pièces. Troisièmement, que l'article passe au polissage, c'est-à-dire qu'il reçoive son apparence définitive de vieil argent. L'article terminé passera une autre fois à l'inspection avant d'être livré au client. »

Le journaliste Réal Carrier écrira : « Dans ses œuvres, Marcel Juneau s'en tient à la décoration intérieure. C'est à peu près exclusivement aux formes géométriques que le guide son inspiration, laquelle tout en restant dans une noble sobriété, sait éviter l'écueil de la sécheresse, de la frigidité, en donnant un peu de douceur à son œuvre. Pour le fer forgé, comme pour l'artisanat en général d'ailleurs, ce ne sont pas les formules toutes faites et routinières qui conduisent au succès. Il faut innover, renouveler les thèmes et les formules. La technique de ce métier d'art ne consiste pas simplement à assembler des bouts de fer de différentes longueurs bout à bout ou à angles disparates, soit par des rivets ou de la soudure. L'art véritable réside plutôt dans la façon de battre le fer, de l'étirer, de le travailler, de le modeler pour obtenir des formes où l'intelligence et le bon goût ont tenu plus de place que la force musculaire. »

En 1976, pour raison de santé, Marcel Juneau devra prendre sa retraite prématurément et vendre « À la Vieille Forge ». Depuis, le bâtiment n'a pas tellement changé d'allure à l'extérieur, mais, à l'intérieur, il y a déjà plus de quarante ans qu'aucun forgeron n'y fait « chanter » une enclume.

Pierre Vincent

Membre de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Acquisitions et dons pour la bibliothèque archivistique

Toutes nos nouvelles acquisitions ou dons sont systématiquement exposés dans le présentoir de nouveautés pour une période d'environ un mois, puis placées sur les rayons de notre bibliothèque.

La recherche peut s'effectuer par l'entremise d'un logiciel informatique.

Monographies

Acquisitions par la Société

Fortin, Réal *Le fort Sainte-Thérèse et la Nouvelle-France*, Éditions Histoire Québec, 2003, 210 pages.

Fortin, Réal *Mythes et légendes du Richelieu*, Éditions Histoire Québec, 2007, 196 pages.

Fortin, Réal *Le Fort de Chambly*, Québec, Éditions du Septentrion, 2007, 210 pages.

Don de Éric Clark

Gauvin, Marc G. *Répertoire naissances liste alphabétique de A à G Paroisses Saint-Patrice de Magog 1861-1992, Sainte-Marguerite-Marie de Magog 1921-1992, Saint-Jean Bosco de Magog 1945-1992, Saint-Pie X de Magog 1965-1992*, Deuxième édition révisée 2001, 1-371 pages. 5.17

Gauvin, Marc G. *Répertoire naissances liste alphabétique de H à Z Paroisses Saint-Patrice de Magog 1861-1992, Sainte-Marguerite-Marie de Magog 1921-1992, Saint-Jean Bosco de Magog 1945-1992, Saint-Pie X de Magog 1965-1992*, Deuxième édition révisée 2001, 372-758 pages. 5.18

Gauvin, Marc G. *Répertoire sépultures, mariages en annotations marginales, index masculin et index féminin, liste alphabétique des Paroisses Saint-Patrice de Magog 1861-1992, Sainte-Marguerite-Marie de Magog 1921-1992, Saint-Jean Bosco de Magog 1945-1992, Saint-Pie X de Magog 1965-1992*, Deuxième édition révisée 2001, 475 pages. 5.19

Don de Lucette Lévesque

Lévesque, Lucette *Recueil des notices nécrologiques décès Quatre Lieux 2007*, Rougemont, 2007. (Celui-ci s'ajoute aux recueils des années précédentes).

Don de Gilles Bachand

Choquette, C.-P. *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*, Saint-Hyacinthe, Richer et Fils, 1930, 551 pages.

Don de René Marois

Langlois, Jean-Yves *Drapeaux du Québec*, Société Saint-Jean-Baptiste Richelieu-Yamaska, 2008, 33 pages.

Don de Clément Brodeur

Duchemin, Gaston *Le diocèse d'Amos fête ses cinquante ans de 1938-39 à 1988-89*, Amos, 1989, 194 pages.

Compagnie pétrolière Impériale Ltée *Les arrivants habitants d'un nouveau monde*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1979, 217 pages.

Lamarche, Jacques *Sir H.-G. Joly de Lotbinière*, Montréal, Lidec, 1997, 62 pages.

Lamarche, Jacques *Louis-Alexandre Taschereau*, Montréal, Lidec, 1997, 62 pages.

Lamarche, Jacques *Madeleine de Verchères*, Montréal, Lidec, 1997, 62 pages.

Périodiques

La Mémoire Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut, no 105, automne 2007. (**Nouveauté**)

Échos généalogiques Société de généalogie des Laurentides, vol. 23, no 4, hiver 2007.
Famille Constantineau.

Un p'tit mot... Association Québec-France régionale de la Haute-Yamaska, Granby, vol. 4, nos 3-4, janvier-février 2008.
Sur nos racines... Les Bachand

Au fil du temps Société d'histoire et de généalogie de Salaberry, vol. 16, no 4, décembre 2007.

Histoire Québec Fédération des Sociétés d'histoire du Québec, vol. 13, no 2, 2007.
Guide de référence et d'information en patrimoine bâti, région des Laurentides.
Déclaration pour la préservation du patrimoine rural.

Il était une fois...Montréal-Nord Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, vol. 7, no 2, hiver 2007.

La Souvenance Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdeleine, vol. 20, no 3, hiver 2007.
La famille Pilote

La Coste des Beaux Prés Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré, vol. 13, no 2, décembre 2007.
Les familles souches de la Côte : Guillaume Thibault, Prudent Thibault, Pierre Tremblay, Guy-Léonard Tremblay, Jean Poulin, Robert Paré,

Info-Généalogie Fédération québécoise des sociétés de généalogie, vol. 19, no 4, décembre 2007.

Le Cageux Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, vol. 10, no 3, automne 2007.

Cherchons Société de généalogie de la Beauce, vol. 9, no 4, hiver 2007.

L'outaouais généalogique Société de généalogie de l'Outaouais, vol 24, no 2, été 2007.
Lieu d'origine en France de Martin Parisot (1718-1722) et sa famille.

L'outaouais généalogique Société de généalogie de l'Outaouais, vol 24, no 3, automne 2007.
Famille Reinhardt. L'ancêtre Nicolas Audet dit Lapointe est-il venu en Amérique comme soldat?

La feuille de Chêne Société de généalogie de Saint-Eustache, vol. 10, no 4, décembre 2007.

Photos

Acquisition par la Société

Cédérom de référence no 24

Répertoire de photos des pierres tombales du cimetière de l'Ange-Gardien

Don de Diane Gaucher et Jean-Luc Maloin

Cédérom no 31

Cédérom contenant toutes les photos prises pour le projet des Croix de chemin des Quatre Lieux en 2007 et lors de la Journée des Patriotes le 21 mai 2007.

Don de Thérèse Gemme Bédard

Une photo de la Banque canadienne nationale de Rougemont en 1937, et 3 autres photos montrant Mme Marie-Blanche Gemme devant la maison de la banque en 1986.

Elles sont déposées dans l'album de photos de Rougemont.

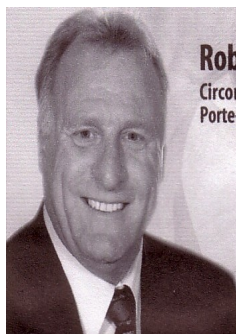
Bénévoles demandés pour du travail au local de la Société

Classement de documents, faire de l'entrée de données dans notre système de recherche, indexer nos archives, placer et classer les livres de notre bibliothèque etc.

**Nous recherchons de vieilles photos, cartes postales, illustrant des
moyens de transport dans les Quatre Lieux
et
des photos d'objets fabriqués par les frères Juneau**



MERCI À NOS COMMANDITAIRES



Robert Vincent, député
Circonscription fédérale de Shefford
Porte-parole adjoint du Bloc Québécois
en matière d'industrie

25, rue Dufferin, suite 101
Granby (Québec) J2G 4W5
Tél. : (450) 378-3221
Télec. : (450) 378-3380
robertvincent_depute@yahoo.ca

André Riedl
Député d'Iberville
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière d'affaires internationales
et d'exportation



Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau RC.73
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-1475
Télécopieur : 418 646-4098

380, 4^e avenue
C. P. 898, succursale Iberville
Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2X 1W9
Téléphone : 450 346-1123
Sans frais : 1 866 877-8522
Télécopieur : 450 346-9068

Courriel : ariedl-iber@assnat.qc.ca



926, rue Principale Est
Saint-Paul d'Abbotsford, Qc J0E 1A0
Téléphone : (450) 379-5408
Télécopieur : (450) 379-9905
Courriel : d.rainville@videotron.ca



Saint-Césaire
Ville en mouvement

1111, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
Téléphone : 450.469.3108 poste 229
Télécopieur : 450.469.5275
cynthia.bosse@bellnet.ca
www.ville.saint-cesaire.qc.ca



Municipalité
de Rougemont
61, chemin de Marieville
Rougemont, (Québec) J0L 1M0
Téléphone : (450) 469-3790
Télécopie : (450) 469-0309



Hôtel de ville
Municipalité d'Ange-Gardien
249, rue Saint-Joseph
Ange-Gardien Qc
J0E 1E0

Tél. (450) 293-7575
Fax : (450) 293-6635



Desjardins
Caisse populaire
de l'Ange-Gardien

Siège social
101, rue Canrobert
Ange-Gardien, Cte Rouville (Québec)
J0E 1E0

(450) 293-3691
Télécopieur : (450) 293-3272
jacinthe.alix@desjardins.com



Desjardins

**Caisse populaire
de Rougemont**

Siège social
991, rue Principale
Rougemont (Québec)
J0L 1M0

Téléphone : (450) 469-3164
Télécopieur : (450) 469-3724
caisse190073@desjardins.com



Desjardins
Caisse populaire
de Saint-Césaire

Siège social
1201, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0

(450) 469-4913 ou 1 800 758-COOP
Télécopieur : (450) 469-3838
www.desjardins.com



**La Caisse Populaire Desjardins
de St-Paul d'Abbotsford**

Siège social
1, rue Codaire
Saint-Paul d'Abbotsford (Québec) J0E 1A0

(450) 379-5771
Télécopieur : (450) 379-9824

A. Lassonde Inc.



170, 5th Avenue, Rougemont (Québec) Canada J0L 1M0
Tél./tel. : (450) 469-4926/(514) 878-1057
Télec./fax : (450) 469-1816
Site Internet / Web Site : www.lassonde.com



500, Route 112
Rougemont, Québec
J0L 1M0

Tél (514) 460-1112
Fax (514) 469-2893



Saint-Césaire

**Culture
et Communications**

Québec



**Recherchons
Commanditaire prêt à
encourager la diffusion
de l'histoire régionale**